

CONSEIL DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 15 juillet à 18h00,**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Sylvie L'HEVEDER
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 6 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
4	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Colette GILLET
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Arrivée après la 9 ^{ème} délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Arrivée après la 6 ^{ème} délibération
8	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
10	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
11	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
12	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	Pouvoir de Pierre HOCHARD
13	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Arrivé après la 7 ^{ème} délibération
14	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Pouvoir de Florence DUNOYER
15	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Arrivée après la 9 ^{ème} délibération
16	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
17	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
18	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
19	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
20	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
21	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
22	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
23	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
24	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	Pouvoir de Didier FRANCOIS
25	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
26	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
27	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
28	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
29	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
30	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
31	VOGLANS	T	Martine BERNON	

18 communes présentes

Absents excusés :

Eudes BOUVIER
Robert CLERC
Marie-Pierre FRANÇOIS
Didier FRANÇOIS
Colette GILLET
André GIMENEZ
Pierre HOCHARD
Yves HUSSON
Sylvie L'HEVEDER
Aurore MARGAILLAN
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

MERY
GRESY-SUR-AIX
LE BOURGET DU LAC
GRESY-SUR-AIX
GRESY-SUR-AIX
AIX-LES-BAINS
LE BOURGET DU LAC
CHANAZ
SAINT PIERRE DE CURTILLE
AIX-LES-BAINS
VIONS



Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Julie ECALARD
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Matilde HABOUZIT

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Responsable Communication et relations publiques
Responsable Juridique et des Assemblées
Responsable Pilotage de la Performance

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 10 juillet 2019, faisant suite au constat de l'absence de quorum lors du conseil communautaire du 9 juillet 2019, régulièrement convoqué le 2 juillet 2019.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 9 juillet a été transmis le 10 juillet, ce dossier comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 26 projets de délibérations.

Conformément aux articles L. 5211-1 et L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire peut délibérer valablement sans condition de quorum, la première convocation ayant été régulièrement faite, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 9 juillet 2019 et le conseil ayant bien été convoqué à trois jours au moins d'intervalle.



DÉLIBÉRATION

N° : 6 Année : 2019
Exécutoire le : 16 JUIL. 2019
Affichée le : 16 JUIL. 2019
Visée le : 16 JUIL. 2019

VALORISATION DES DECHETS Tarifs des équipements de collecte sélective des salles polyvalentes

Monsieur le Président présente le dispositif proposé par le service valorisation des déchets aux communes qui disposent d'une salle polyvalente collectée en conteneurs semi-enterrés.

Depuis plusieurs années, le service valorisation des déchets travaille avec les organisateurs de manifestations publiques pour améliorer la gestion des déchets générés « hors-foyers », dont la quantité n'est pas négligeable, en proposant des équipements adaptés favorisant le tri et en accompagnant les organisateurs.

Une action complémentaire est menée à destination des utilisateurs des salles polyvalentes communales collectées en conteneurs semi-enterrés. Différents équipements de collecte ainsi qu'un accompagnement pour aider à les installer et communiquer sont proposés aux communes concernées, dans l'objectif de favoriser le tri lors des événements organisés dans ces salles.

Ce dispositif est proposé et ne fonctionne qu'avec les salles communales équipées de conteneurs semi-enterrés. Ceux-ci possèdent une trappe « gros producteur » permettant la dépose de cartons et de sacs jaunes, facilitant ainsi le geste de tri. Ce n'est pas le cas avec les colonnes aériennes.

Monsieur le Président propose que ce dispositif soit mis en place gratuitement par le service Valorisation de Grand Lac. Les frais d'entretien et de renouvellement seront ensuite à la charge de la commune.

Certaines communes ont souhaité disposer également d'un support de sac pour les ordures ménagères résiduelles, équivalente à celle proposée pour le tri (couleur différente). Celle-ci sera facturée aux communes, selon leur demande.

Les tarifs proposés sont ceux des fournisseurs, hors frais de transport qui restent à la charge de Grand-Lac :

Support de sac à roues et pédale - TRI (ou OM)	159 € HT / unité
Panier ajouré vert 32 litres - VERRE	9 € HT / unité
Support de sacs TRI+OM avec totem et clef collecteur	387 € HT / unité

La dotation initiale, (hors support ordures ménagères), est gratuite pour les communes.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 15 juillet 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 26
- Votants : 32
- Pour : 32
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Equipements de pré-collecte proposés pour les salles polyvalentes

Emballages en verre



En cuisine



Papiers et emballages recyclables



En cuisine



En salle ou en extérieur



Gros cartons



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Valorisation des déchets - Tarifs des équipements de collecte sélective des salles polyvalentes

Date de transmission de l'acte : 16/07/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 16/07/2019

Numéro de l'acte : d2942 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190715-d2942-DE

Date de décision : 15/07/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement